



GR 34



Aller simple



15 km



100 m



3h45



Facile

LA CLÉ DE VOUTE DU GOLFE

Construite en amphithéâtre autour de son port, la ville de Vannes se tient au sommet du golfe comme la pierre d'ogive de sa cathédrale. Prospère au XVI^e siècle, quand le Parlement de Bretagne s'y était établi, Vannes connaît de nouveau un engouement et reste aujourd'hui une ville très dynamique. La cité possède dans son *intra-muros* et ses quartiers anciens, (**le port, Saint-Patern**), l'un des plus beaux ensembles de maisons à pans de bois de Bretagne. Le sentier côtier en provenance de Séné longe d'abord des paysages ruraux (82) ➤ (85) avant de parvenir au pont tournant (86) qui marque l'entrée du port. Ici le promeneur emprunte l'ancien chemin de halage qui servait du temps où de gros caboteurs venaient décharger leurs cargaisons en pleine ville. Mais il est conseillé de faire d'abord le détour par la butte de **Kérino** (13), dominée par un calvaire, d'où l'œil plonge vers la ville, au nord, et vers le golfe et ses îles au sud.

La rive droite du port (87) offre d'abord les ombrages de la promenade de la Rabine, plantée de tilleuls et de platanes,

puis le spectacle du chenal où vont et viennent les bateaux de plaisance. Plus loin, c'est le port de commerce (88) avec ses caboteurs chargés de ravitailler les îles, et les vedettes de croisières touristiques.

La pointe des **Émigrés** (89) présente un triple visage: un parc de loisirs, avec l'aquarium notamment ; un pôle d'excellence du nautisme où sont conçus, fabriqués et équipés certains des voiliers de course les plus rapides de la planète. Passé le dernier chantier nautique, on reprend pied dans la nature, avec un sentier côtier continu qui domine le chenal jusqu'à la **presqu'île de Conleau** (90). Cette ancienne île fut reliée à la côte à la fin du XIX^e siècle pour devenir un lieu de villégiature.

Après Conleau, le sentier longe la côte basse et sinueuse de la rivière du Vincin, bras de mer qui remonte très loin vers le nord. C'est au moulin de Campen (93) ➤ (94), ancien moulin à marée, que l'on revient sur l'autre rive en direction d'Arradon.



Noctambule 2009 - Graphisme : T. Hair / Texte : Publicconcept /
 © ORHOLITTORALE 2003 IGN / Droits réservés CG 56